

ACADEMIE DE MONTPELLIER

ETABLISSEMENT : COLLEGE Georges CLEMENCEAU

PROCES VERBAUX DES SEANCES

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 01/04/2019

Présidence de : Sylvie Le Bolloch

Quorum : 11

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

Avis
Vote
Extrait
Motion

Numéro d'acte

Pièces jointes

désignation N°

I - Compte financier 2018

1- compte financier

II - Don FSE Heidelberg 2019

2- Don FSE

III - Baisse tarif ski 2019

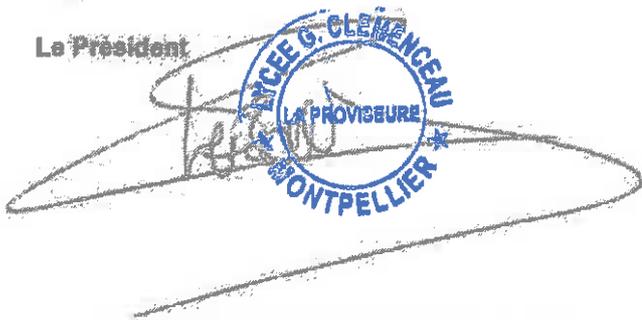
3- Tarif ski 2019

IV - Informations et questions diverses

4- Informations
diverses

Signatures

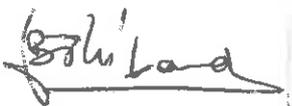
Le Président



Les Secrétaires de séance

M. THIBAUD Jean-Baptiste

Madame COQUET Sophie



Le quorum étant atteint, Mme Le Bolloch, qui préside la séance, déclare celle-ci ouverte à 18h05. Elle met au vote l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité des votants (16 personnes).

Le PV de la séance précédente (05/02/2019) est ensuite adopté à l'unanimité (16 voix) sans modification.

L'ordre du jour est ensuite abordé dans l'ordre annoncé sur la convocation.

Compte financier 2018

Mme Vaucelle, Adjointe Gestionnaire, présente le compte financier 2018 afin qu'il puisse être soumis au vote pour approbation, avec ou sans réserves, par le CA.

Sont présentés pour l'exercice 2018, le rapport d'exécution budgétaire, le récapitulatif par service des dépenses engagées (total de 178.519,93€) ainsi que celui des recettes (total 167.511,10 €).

Ce compte financier fait donc apparaître un résultat déficitaire de -11.008,83 €. Cette somme a été prélevée sur le fonds de roulement, ce qui laissait subsister pour celui-ci, au 31 décembre 2018, la somme de 34 690,40 € représentant environ 70 jours de fonctionnement, ce qui permettra des prélèvements en fonction des besoins.

Mme Le Bolloch explique qu'il est plutôt satisfaisant que le résultat déficitaire (-11 008,83 €) se chiffre en dessous de celui prévu au budget initial (-13 929 €) en raison de la baisse de la subvention du département en lien avec le fonds de roulement du collège.

Concernant le poste "vie de l'élève" (VE) Mme Vaucelle souligne que beaucoup d'élèves qui bénéficient d'une aide pour les repas à la cantine par le Fonds social collégien et d'une aide à la restauration scolaire par le Conseil Départemental de l'Hérault (aides qui sont cumulables) ne mangent pas ou peu à la cantine.

Mme Vaucelle précise que, par exemple, environ 11 élèves bénéficient de repas gratuits mais n'en profitent pas ou peu, bien que l'assistante sociale de l'établissement en soit informée et que toutes les démarches afférentes aient été faites.

Concernant le poste Bourses Nationales (SBN), Mme Vaucelle souligne la fluctuation d'une année sur l'autre non seulement du nombre total de boursiers (en baisse en 2018 n=137, par rapport à 2017 n=164) mais aussi de la répartition de ceux-ci parmi les 3 échelons appliqués. En outre elle rappelle que comme chaque année les aides sur le fonds social sont demandées sans avoir fait la demande de bourse nationale ni la demande d'aide aux repas. La demande de bourse peut être perçue comme plus contraignante que les autres aides par les parents concernés du fait de la lourdeur de la démarche, de sa dématérialisation, ainsi que de la courte période de la campagne (de la rentrée scolaire de Septembre aux vacances d'automne). M. Darracq (représentant élu des professeurs) souligne le fait que les enseignants devraient insister sur cette démarche.

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE 2018 COLLEGE CLEMENCEAU

Subvention de fonctionnement 2018 CD34 = 54543€ (AP 0€ ET ALO 54543€)

Un prélèvement de 13929€ a été budgétisé lors du budget initial pour compenser la retenue effectuée par le département sur la subvention en raison du FDR disponible au cofi 2016.

Reversement au lycée de 56410€ selon convention de partition (service ALO) et 1332€ pour l'EPS en plus.

Pour mémoire en 2017 67980€ (+ 1266€ EPS)

en 2016 : 72283€ (+1269€ EPS)

en 2015 : 75486€ (+1269€ EPS)

en 2014 : 76854€ (+1348€ EPS)

AP /ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

Recettes non prévues sur le budget initial et encaissées en 2018 :

- 1) Dégradations 429.60€ dont 75€ c.corresp.et 354€ M.SCO
- 2) Technologie : 112€

Crédits globalisés utilisés en 2018 :

- 1) Carnets de correspondance : 1293.60€
- 2) Manuels scolaires : 3306.53€
- 3) Droits de reprographie : 706.20€

Report 2019 = 1176.72€ + 2000€ de parcours éducatifs

dépenses pédagogiques financées sur le budget : 2957 € (5040.08€ en 2017 - 7742.30€ en 2016 et 6316.63€ en 2015)

AET / 1219.12€ (Théâtre 255.20€ Cinéma 233.92€ danse 90€ medias/ numérique 350€ Patrimoine 290€)

N.B. : Report SUBV AET /2019 = 7077.40€

VOYAGES 1587.78€ (ski 807€ Espagne 460.23€ Heidelberg 320.55€)

Voyages scolaires :

- 1) Voyage Espagne du 15 au 16/03/2018 : 25 clg et 19 lycéens(3èmes/2des x 110€ BUDGET 460.23€
- 2) Voyage à Heidelberg (appariement) 6^{ème} et cinquième du 5 au 12/03/2018 : 26 élèves x 150€ et ville HEIDELBERG 626.20€ BUDGET 320.55€
- 3) Séjour au ski du 05 AU 09/03/2018 pour les 5èmes : 47 élèves x 288€ FSE 113€ BUDGET 807€

SUBVENTIONS AET/CD34 :

AET CLG AU CINEMA : 609.92€ DONT subv.376€

AET ECRANS/INTERNET 1500€ DONT SUBV 1150€

AET PATRIMOINE 682€ DONT SUBV 392€

AET Intégration 6èmes (rentrée 2018) 860€

AET monde Judiciaire(2018/2019) subv. 500€

AET AUDIOVISUEL SUBV 1410€

AET DANSE 1500€ DONT 1410€ SUBV.

AET THEATRE 1571.20€ DONT SUBV.1316€

Les autres disponibles concernent des AET à réaliser en 2019 et perçues fin 2018 (report des crédits).

Subvention équipement CD34 (report 6.43€ cofi 2017 +subv dec 2018 = 1052€. Soit 1058.43€ report 2019

EPS / SUBVENTIONS TRANSPORT et MNS : 14044€ et 1760€ (cf. dépenses)

VE : VIE DE L'ELEVE

1) **Fonds social utilisé en 2018** : 6388.38€.

4406.29€ pour les repas (35 élèves) ainsi que 855€ pour les voyages et 1127.09€ de F.DIV (24 élèves)

-report 2019 = 10892.32€ solde de subv. 2018 pour 2019 (subv perçue en dec.2018 = 12.100[€]).

2) **AIDES AUX REPAS CD34** (0.60€ ou 1.20€ selon le quotient familial) : 4746€ en 2018 (4264.20€ en 2017 3861.60€ en 2016 4113.60€ en 2015 et 4352.40€ en 2014. LES 2 AIDES PEUVENT SE CUMULER.

Beaucoup d'élèves bénéficient d'aides mais mangent pas ou peu au self.

AUGMENTATION IMPORTANTE DES AIDES POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES (primo-arrivants).

SBN /BOURSES NATIONALES

Montant total =46712.42€ en 2018 et 35.816,18€ en 2017.

En sept/déc. 2018 : 45 taux 1 39 taux 2 53 taux 3 total 137 boursiers

En 2017/2018 nous avons 46 élèves bénéficiant du taux 1, 54 du taux 2 et 64 du taux 3 soit 164 élèves boursiers.

NB / chaque année des aides sur le fonds social sont demandées sans avoir fait la demande de bourse nationale ni la demande d'aide aux repas.

LES DEMANDES DE BOURSES sont depuis sept.2017 dématérialisées.

OBSERVATIONS

La restauration est assurée par le lycée CLEMENCEAU / en cuisine autonome restructurée en 2017.

Pas d'immobilisations en 2017 ni de dépréciations pour le collège (tout est déprécié).

Personnels : fin des postes C.A.E.

.Le personnel propre au collège sont la principale-adjointe, 1 CPE + AED, 1 documentaliste, ½ infirmière et les enseignants du collège. Les autres personnels : administratifs, labos, TOS sont sur le lycée.

LE RESULTAT EST déficitaire de 11.008,83€ soit moins que le prélèvement effectué lors du budget initial de 13929€.

Le fonds de roulement est de 34690.40€ au 31/12/18 soit 70 jours de FDR

Nb : le reversement sur le lycée étant forfaitaire et sans surprise donc, seules les dépenses pédagogiques et sociales sont retracées dans la comptabilité collège.

Le compte financier 2018 est soumis au vote pour approbation avec ou sans réserves.

Il est approuvé sans réserves (15 votes pour et 1 abstention). **ACTE10**

Le résultat déficitaire de -11.008,83 € sera affecté au Service Général

15 votes pour et 1 abstention. **ACTE 12**

RUBRIQUE II. Don FSE Heidelberg 2019

Un don du FSE se montant à 246,50 € a été fait au collège dans le cadre du voyage de 2019 à Heidelberg. L'acceptation de ce don est soumise au vote.

Le don est accepté à l'unanimité. (16 pour) **ACTE 9**

RUBRIQUE III. Baisse tarif ski 2019

Au cours d'une séance précédente, une somme de 300 € avait été votée comme contribution demandée aux familles pour le séjour à la montagne des élèves de 5èmes.

Le bilan de ce séjour permet de proposer de ramener la participation par élève à 298€.

Cette baisse du tarif pour le séjour au ski de 2019 (298 € contre 300 €) est soumis au vote.

La baisse de cette contribution des familles est acceptée à l'unanimité. **ACTE11**

RUBRIQUE IV. Informations et questions diverses

Mme Le Bolloch informe le Conseil d'administration qu'aucune question n'a été inscrite à l'ordre du jour par les représentants élus des enseignants, parents ou élèves.

Elle indique avoir quelques informations importantes à donner.

Elle annonce des retards dans le démarrage des travaux qui devaient commencer en février

2019 pour la mise en sécurité de l'entrée dans l'établissement et le déplacement de la loge.

Bien que les entreprises aient bloqué leurs créneaux comme préalablement convenu, les Architectes des Bâtiments de France, qui avaient donné initialement un accord pour l'exécution de ces travaux, ont finalement réclamé un délai supplémentaire pour faire une étude plus approfondie avant d'autoriser le démarrage des travaux.

Mme Le Bolloch rappelle que ces travaux étaient censés être terminés pour la rentrée de septembre. Elle espère que le retard ne viendra pas compliquer cette rentrée.

Mr Thibaud demande confirmation sur le fait que les épreuves écrites du Brevet Blanc prévues les 18 et 19 avril 2019 seraient annulées.

M. Mas répond que les épreuves écrites du Brevet Blanc ont été annulées par les enseignants et par solidarité avec les actions menées au Lycée contre les réformes en cours (réformes du lycée et du baccalauréat).

La séance est levée à 19h00.